

Les origines du projet



Vue sur le Champ-de-Mars (place Martial Brigouleix)
(27/03/1961 - archives départementales de la Corrèze - 10fi629/3/4/)

Alors que la France sort dévastée de la Seconde Guerre Mondiale, la reconstruction s'engage. Une période prospère s'ouvre : les Trente Glorieuses. Les financements sont plus faciles à obtenir. Il existe de nouveaux besoins dans le secteur tertiaire. Dans ce contexte, la modernisation des services administratifs est un objectif national et leur regroupement en un seul et même lieu est privilégié.

À Tulle, à cette époque, les différentes administrations sont dispersées dans la ville. De gros problèmes se posent au niveau de l'organisation et un manque de coordination se fait sentir entre les différentes entités. De plus, la plupart du temps, les bâtiments sont vétustes. Les Corrèziens sont obligés de se déplacer dans la ville entre les différents services pour obtenir satisfaction. Rassembler les services de l'État permettrait d'améliorer les conditions de travail des fonctionnaires mais aussi de centraliser l'accueil des citoyens.

Une autre préoccupation est également à l'origine du projet. Après la Libération, l'usine d'armement qui est à la base du dynamisme de la ville connaît une période plus difficile. Dans le même temps, la ville de Brive-la-Gaillarde est en pleine croissance. Le maire, M. Charbonnel, tente d'attirer dans sa commune des services de l'État. Il projette d'ailleurs la création d'un département de la Vézère, dont Brive serait la préfecture.

Une concurrence s'installe alors entre les deux principales villes de Corrèze. Le but est de défendre la suprématie préfectorale disputée par Brive. Tulle doit prendre une initiative d'envergure pour affirmer son rôle de ville préfectorale.

La construction d'une cité administrative est la réponse adaptée ; elle confirmerait Tulle dans sa fonction de capitale administrative.

Une citation de Jean Montalat (député maire de Tulle) est révélatrice de l'état d'esprit qui règne à Tulle à ce moment-là : « **Mieux vaut une tour à Tulle que la préfecture à Brive** ».



Vue de Tulle prise de la cathédrale
(années 1970 - archives départementales de la Corrèze, 24Fi 242/)



Le quai de la République sous la neige
(janvier 1971 - archives départementales de la Corrèze, 23fi/32455/3)

Ce qu'il faut retenir :

L'idée de regrouper les services de l'État en un seul et même lieu naît de la dispersion des bâtiments occupés par les services et surtout de leur vétusté.

La cité administrative est également une réponse pour conserver à Tulle son rôle de ville chef-lieu, au moment où certains, à Brive, revendiquent cette situation et envisagent la création d'un nouveau département, dont Brive serait la capitale administrative.